

Séminaire du 14 décembre 1968

Communication de M. Jean MERLEY, Assistant à la
Faculté des Lettres et Sciences Humaines de
Saint - Etienne

REFLEXIONS SUR LES SOURCES DE L'HISTOIRE DES
MENTALITES AU XIXe SIECLE

L'intérêt manifesté depuis plusieurs décennies à l'histoire des mentalités et les productions nombreuses qu'elle a déjà suscitées (notamment en ce qui concerne les XVIIe et XVIIIe siècles) conduisent à préciser dès l'abord qu'on ne saurait s'attendre à trouver un exposé exhaustif et original. Il s'agit seulement là de quelques idées, les unes devenues très courantes, les autres peut-être moins, simplement regroupées autour de quelques thèmes. Plusieurs sources importantes n'ont, par conséquent donné lieu, et volontairement, à aucun développement, afin de ne pas nous conduire trop évidemment à l'exercice connu de l'enfoncement des portes ouvertes.

Il convient en outre de noter au départ l'existence de quelques problèmes qu'on présumera résolus.

1°) On entendra par mentalité, selon la définition du Larousse encyclopédique, l'ensemble des habitudes intellectuelles et des croyances d'une collectivité ou d'un groupe.

2°) On retiendra la nécessité de posséder au moins quelques connaissances doctrinales élémentaires. Le temps n'est plus où Emile Durkheim pouvait susciter des réserves en affirmant l'existence d'une "conscience collective" et la plupart des notions nécessaires sont désormais devenues courantes. Il faudrait pourtant avoir lu entre autres : l'important article de G. Duby "Histoire des mentalités" dans l'Histoire et ses méthodes, encyclopédie de la Pléiade, pp. 936-966 et les deux études de L. Febvre, reproduites dans Combats pour l'histoire : "une vue d'ensemble, Histoire et psychologie", p.207 et "Comment reconstituer la vie affective d'autrefois. La sensibilité et l'histoire", p.221.

Mais aussi : le tome I du "traité de psychologie sociale" de R. Daval, PUF, 1963, avoir une idée des travaux de l'école de P. Lazarsfeld et plus particulièrement des recherches de ce dernier sur l'analyse des structures latentes, quelques connaissances de l'oeuvre de Freud et surtout de celle de Jung qui met l'accent sur un "inconscient collectif" et se révèle ainsi beaucoup plus utile à l'historien des mentalités que le freudisme, trop individualiste.

3°) Des liaisons multiples et intimes existent entre les méthodes et les sources et il est souvent difficile, parfois même gênant, de dissocier les deux. Plus encore la nature des sources est étroitement liée aux directions de recherches envisagées et opérées. De là le caractère un peu arbitraire des propos qui vont suivre, encore que des nécessités

dialectiques élémentaires - ne serait-ce que pour la clarté de l'exposé - nous aient semblé imposer d'opérer cette distinction.

4°) Les sources des mentalités apparaissent rapidement comme très diverses selon les époques. La multiplication des sources écrites depuis le XVIIIe Siècle peut laisser supposer un enrichissement croissant de la documentation. La chose reste à démontrer : certaines séries s'interrompent avec la Révolution, d'autres apparues au XIXe, s'arrêtent au XXe (les dossiers d'instruction criminelle ou correctionnelle ont souvent disparu pour le XIXe, qui subsistent pour le XVIIIe; les registres du recrutement, utiles jusqu'en 1939, cessent de l'être après la seconde Guerre mondiale). Il est bien entendu que nous nous bornons ici au cas du XIXe siècle.

5°) Enfin on peut se poser la question de savoir si des chercheurs ne présentent pas, en ce qui concerne l'histoire des mentalités, une aptitude particulière, du moins pour en appréhender les nuances : les émotifs secondaires, c'est-à-dire les passionnés et les sentimentaux dans la terminologie caractérielle de R. Le Jeune.

Ces points préliminaires signalés, nous distinguerons successivement les sources, expression directe d'une mentalité, celles qui n'en sont que l'expression indirecte par l'analyse des comportements, enfin les sources virtuelles qui ne sont pas, en ce qui concerne le XIXe siècle, les moindres.

I - LES SOURCES EXPRESSION DIRECTE D'UNE MENTALITE

1°) Sources traditionnelles

Il s'agit avant tout des documents conservés dans les archives publiques et privées, généralement connues et sur lesquels il ne convient pas par conséquent d'insister. On mettra toutefois l'accent :

a) sur les divers rapports (rapports des Préfets, des commissaires de police, des directeurs des services de Santé - placés selon leur nature dans les séries M, N ou R des Archives départementales - rapports des Directeurs des contributions directes notamment, placés dans la série P).

b) sur les correspondances, publiques ou privées, qui peuvent présenter un réel intérêt : elles sont souvent capitales pour déceler certaines intentions qui resteraient sans elles incompréhensives ou obscures; elles apprennent plus, parfois, sur les modes de gestion des domaines ruraux ou les méthodes commerciales par exemple que de longues séries comptables.

c) sur les minutes notariales (encore que les actes du XIXe siècle - en dehors bien entendu de leur important apport juridique, économique ou social - nous aient semblé recéler moins d'originalité que ceux du XVIIIe siècle).

d) sur les archives judiciaires (sous-séries BB¹⁸ à BB³⁰ des Archives Nationales ou série U des Archives départementales). On peut se poser

la question toutefois à leur sujet de savoir si, en dehors des interrogatoires de témoins, elles ne risquent pas de donner une vue très partielle des phénomènes qu'elles analysent puisque ne concernant qu'une catégorie très particulière d'individus, les auteurs d'actes délictueux et plus spécialement encore ... des seuls prévenus (1).

e) sur les archives ecclésiastiques publiques et surtout privées (2). Les premières en effet (série V des archives départementales ou F19 des Archives Nationales), en dehors des quelques manifestations violentes ou pacifiques qu'elles décrivent parfois, sont le plus souvent fâcheusement orientées vers les aspects administratifs de la vie religieuse ou vers un contentieux qui ne dépasse pas l'ampleur de querelles de clochers. Les secondes peuvent être remarquables (archives de certains évêchés) mais aussi bien décevantes (l'indigence des archives de quelques évêchés - Le Puy par exemple - peut être extrême et les ressources à cet égard des séminaires sont souvent très limitées). Mais les sources apparemment les moins spectaculaires, par exemple les séries complètes de mandements, lettres pastorales, circulaires, conférences ecclésiastiques, qu'on arrive presque toujours à reconstituer, s'il n'en existe pas de collection complète, peuvent apporter beaucoup. Et bien des fonds doivent être inconnus.

f) sur la presse sous toutes ses formes, du journal local quotidien à la "Semaine religieuse", de la "Gazette des Tribunaux" aux journaux satiriques, et autant pour les faits et jugements qu'elle relate que pour la manière dont elle les relate.

2°) Sources littéraires

a) Là encore il ne semble pas utile d'insister longuement. Essais de toutes matières et romans, et en ce qui concerne les seconds moins peut-être pour ce qu'ils décrivent que pour les réflexions qu'ils peuvent inspirer, sont d'un grand secours pour l'historien des mentalités. On pourrait multiplier les exemples (3).

(1) Signalons que cet argument a été réfuté pour le XVIIIe S. (M. Castan) lors du Colloque d'histoire sociale de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud de mai 1965 (L'histoire sociale, Sources et Méthodes, PUF, 1967, p.105).

(2) Il est inutile de préciser lourdement que ces sources pourraient justifier à elles seules un exposé de plusieurs dizaines de pages.

(3) De bonnes illustrations de ce propos peuvent par exemple être trouvées dans la lecture des passages suivants : "Fête pour l'adoption de Gaspard" in "La fortune de Gaspard" de la Comtesse de Ségur, éd. Pauvert, pp.256 et ss, qui permet de prendre conscience que le terme proudhonien de "féodalité industrielle" dépeint bien certaines réalités du XIXe; les lignes du "Germinal" de Zola, éd. du livre de poche, p.163, où cet auteur exprime remarquablement en quelques mots la déchristianisation des masses ouvrières au XIXe, la permanence pourtant d'une mentalité religieuse et son remplacement par une foi nouvelle : le socialisme, ou encore p.283, l'analyse lapidaire de la mentalité "petite bourgeoise" du monde ouvrier français, vu par les yeux d'un anarchiste; la cruelle description des "vertus champêtres" des "Paysans" de Balzac, éd. du Seuil, tome 6, pp.115 et ss.

b) La composition d'une bibliothèque peut être très significative, car marquant les pôles d'intérêt d'un individu, d'une famille, d'une collectivité, d'une époque. Mais il faudrait savoir quels livres sont réellement et fréquemment lus. Leur état peut parfois donner une indication : telle bibliothèque aux reliures bien conservées, où deux ouvrages seulement : la Bible et le "Savoir-vivre et usages mondains", de la Comtesse de Gencé ont seuls été lus au point d'en être disloqués est hautement caractéristique d'une mentalité.

La consultation et le dépouillement des fiches de demandes dans les Bibliothèques publiques ou des registres de communications présentent vraisemblablement un bien plus grand intérêt que le catalogue des ouvrages lui-même :

En outre il convient de faire une place spéciale à certains ouvrages généralement méconnus, qui ont contribué à conditionner lentement mais indéniablement les esprits : les codes de "bonnes manières", les ouvrages de piété, plus encore les ouvrages d'enseignement primaire et parmi eux, les livres d'histoire et surtout de lecture, ceux dans lesquels l'enfant a découvert les premiers mots, les premières pensées écrites : "Le Tour de la France par deux enfants", plus peut-être encore dans son édition laïque, doit être considéré comme un facteur essentiel de la mentalité populaire française entre 1880 et 1914.

c) enfin il est bien entendu inutile d'insister sur l'importance exceptionnelle que revêt l'étude même du langage, "outillage mental" par excellence.

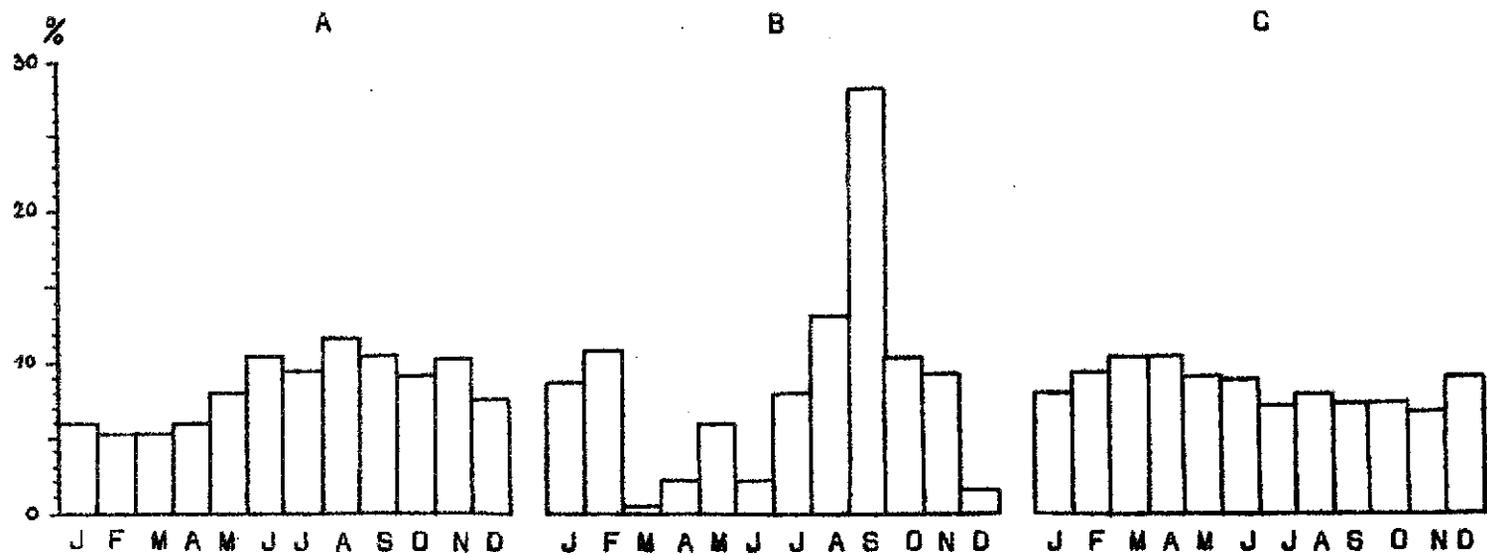
II - LES SOURCES EXPRESSION INDIRECTE D'UNE MENTALITE PAR L'ANALYSE DU COMPORTEMENT

Il reste évident que les sources précédentes sont souvent valables pour tous les groupes sociaux mais surtout pour ceux qui peuvent ou savent s'exprimer. Paysans et ouvriers, qui dans les deux premiers tiers du XIXe siècle ne savent souvent ni lire ni écrire ou l'ont rapidement oublié ne peuvent être appréhendés, sauf exception, dans leur mentalité que par l'intermédiaire d'intellectuels, d'aristocrates ou de bourgeois. L'étude des comportements, intéressants pour tous, revêt, dans leur cas, un intérêt capital.

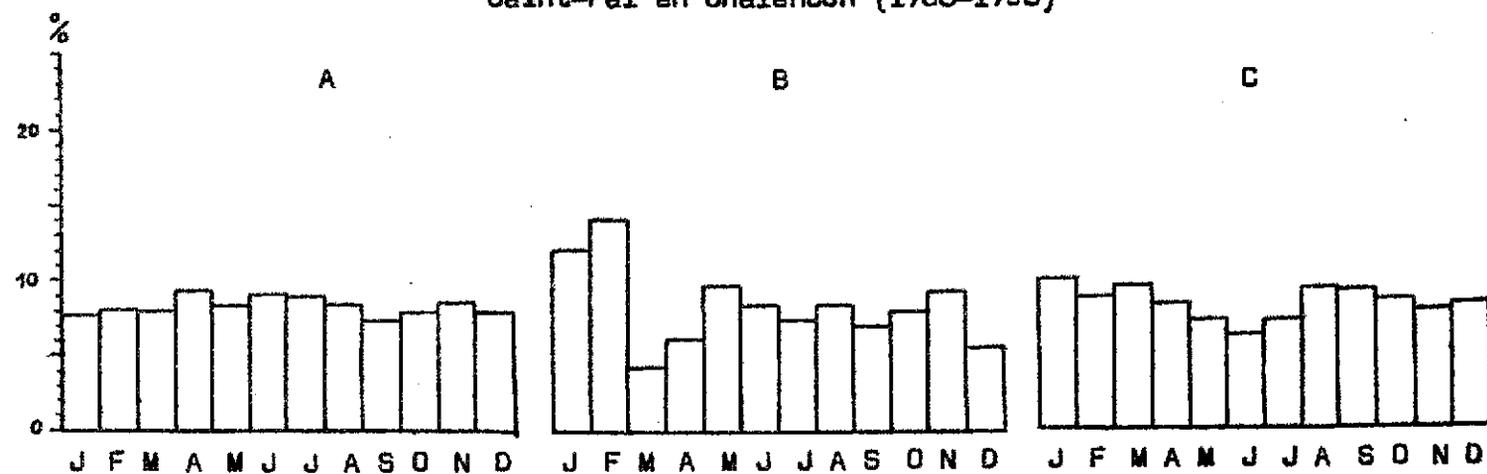
On s'attachera entre autres :

1°) aux comportements démographiques, sur lesquels une longue étude serait nécessaire. Les diagrammes ci-joints, portant sur les conceptions mariages et décès dans un petit bourg rural au début du XIXe siècle (St Pal en Chalencon, Hte Loire) et dans une cité ouvrière au milieu du siècle (St-Etienne) permettent d'entrevoir tout ce qu'on en peut tirer.

2°) à l'enseignement et à l'éducation qui permettent l'étude autant des modèles que des véhicules culturels. L'analyse des méthodes, le contenu des cours, les sujets de composition ou de devoirs, autant d'éléments caractéristiques qui peuvent être révélés par l'examen de "livres d'or", où ont été réunis les meilleurs travaux scolaires, les registres de conseils de discipline, les horaires, les cahiers de



Saint-Pal en Chalencon (1786-1795)



Saint-Etienne (1840-1844)

- A Conceptions
- B Mariages
- C Décès

- 1° Les conceptions sont à Saint-Pal nettement conditionnées par les saisons et le cycle cultural, au contraire de Saint-Etienne où les variations sont peu accusées.
- 2° Les mariages sont à Saint-Pal très nettement conditionnés par le cycle cultural (maximum après les grands travaux agricoles de l'été) et par l'observance religieuse (minima du carême et de l'avent).
Ils ne présentent à Saint-Etienne aucune correspondance avec le cycle cultural et marquent une disparition partielle du sentiment religieux.
- 3° Les histogrammes-décès sont de même type à Saint-Pal et à Saint-Etienne, différenciés seulement par un léger décalage mensuel que nous n'avons pas cherché à expliquer.

texte, etc....(4).

3°) Aux conditions entourant le recrutement et le service militaire. Les registres du recrutement - surtout après 1906 - permettent déjà à cet égard des constatations souvent originales (5).

4°) Aux manifestations pacifiques ou violentes de la vie collective : processions, cortèges, grèves, émeutes, etc...

5°) Au genre de vie. Sans prendre position sur le point de savoir où se trouve l'antécédent, genre de vie et mentalité sont suffisamment liés pour qu'on puisse étudier l'un grâce à l'autre. Les aspects privilégiés à cet égard semblent :

a) la cuisine, plus que l'alimentation. La seconde apparaît en effet comme une notion plus primitive (un individu ou un groupe social consomment en effet souvent les produits que la nature du lieu met aisément à leur disposition)..La première notion est plus élaborée; la cuisine, ou plus généralement la transformation des aliments ou des boissons, apporte des données sur un niveau de technicité et permet d'entrevoir des motivations et d'analyser des intentions.

b) le vêtement, toujours en relation avec les tabous sociaux d'une époque, qu'il les suive ou soit en opposition manifeste avec eux, son évolution peut permettre de déceler les attitudes successives d'une société face à la sexualité.

c) le mobilier. La "salle à manger Henri II" a marqué une époque, peut-être caractérisait-elle le désir inconscient d'accession à la bourgeoisie des classes populaires de la fin du XIXe siècle.

d) la thérapeutique et la pharmacopée et plus particulièrement encore les réactions des malades et de leur entourage devant leurs transformations.

e) Et bien entendu les attitudes face aux événements de la vie quotidienne : la naissance, le mariage, la mort, l'amour.

6°) Le goût, plus que l'art en lui-même, fait souvent de recherches originales mais sans lendemain ou sans prolongement social. L'étude des thèmes iconographiques, de leur pénétration - progressive ou brutale - dans la conscience populaire, est sans doute capitale, mais pas plus que l'étude plus modeste de la décoration du logis et notamment du logis populaire où les objets les plus humbles peuvent être significatifs : images accrochées aux murs, pieuses ou non, boîtes à ouvrage, coussins, "dessus de cheminée", etc...

(4) Les archives du Lycée de garçons du Puy, par exemple, qui s'étendent du début du Second Empire à nos jours et que nous avons fait verser aux Archives Départementales de la Haute-Loire, permettent effectivement de répondre, plus ou moins complètement, selon les époques, à ces questions. Il serait intéressant de savoir ce que recèlent les archives des établissements secondaires, des Facultés et des Grandes Ecoles.

(5) Voir notre étude dans les Cahiers d'Histoire, rencontres franco-suisse (1967), pp.115 - 132.

7°) Le folklore, trop méprisé, qui recouvre une partie des cadres précédents et dont plusieurs éléments méritent une mention particulière, ceux à travers lesquels s'expriment le plus librement les comportements naturels.

a) Les danses, encore que ce sujet sur lequel on dispose d'une abondante littérature (6) laisse subsister bien des points obscurs. Les danses populaires des villes étaient-elles identiques à celles de la campagne ? Comment et quand les danses "bourgeoises" (la valse par exemple) se sont-elles répandues, dans les milieux populaires ? Pourquoi les danses issues d'un folklore étranger (polkas et mazurkas) semblent-elles avoir conquis spontanément tous les milieux sociaux urbains dans le dernier quart du XIXe siècle ? Quelles sont surtout les correspondances mentales, des diverses figures de ces diverses danses ? (7).

b) Les chants, populaires ou non, religieux ou profanes, bien que là encore l'étude de la campagne semble privilégiée par rapport à la ville (8). Et pourtant la substitution, dans les faubourgs de la fin du XIXe siècle, de la romance empreinte de mélancolie et de tristesse - et bien différente de la complainte - aux chants populaires traditionnels, plus primitifs mais bien souvent emplis de gaieté ou de malice, est le reflet indéniable d'un changement de mentalité dans les classes populaires urbaines.

c) Les loisirs, encore que puisse se poser la question de leur existence même en dehors de certains jours privilégiés. A cet égard il conviendrait de distinguer les loisirs réguliers ou à périodicité courte (le bal, la pêche, la barque ...ou le cabaret, avec tout ce que ces modes entraînent et comportent) et les loisirs exceptionnels, les fêtes (familiales ou collectives). Là encore les sources disponibles du folklore urbain semblent plus étriquées et cependant les fêtes foraines villageoises ou urbaines du XIXe siècle sont bien différentes, par leur rythme, leur clientèle, la place progressive que prennent les "manèges" dans la seconde; elles dégagent par conséquent des atmosphères qui diffèrent plus que par des nuances. C'est aux loisirs qu'on peut joindre les jeux, en attachant une importance particulière aux jeux d'enfants et surtout aux jouets, exceptionnels agents de conditionnement.

d) Et bien sûr, les croyances populaires : superstitions, loups garous, sorciers et revenants.

8°) Enfin l'insolite peut ouvrir parfois des perspectives inattendues. L'exceptionnel pourcentage des tatouages dans la population ouvrière masculine de certaines régions industrielles (9) dans la mesure où ils correspondent à une volonté, consciente ou non, de la part des jeunes ouvriers

(5) Nombreuses sont les publications régionales qui ont recueilli les thèmes musicaux des danses paysannes et le Musée des Arts et Traditions populaires possède une intéressante section de Musicologie.

(7) Quelques lignes parfois, telles celles d'Ulysse Rouchon à propos de la Bourrée, in "La vie paysanne dans la Haute-Loire", tome 3. L'âme rustique, pp. 202-203, sont vivement éclairantes.

(8) Là encore les quelques pages d'U. Rouchon, op.cit., pp.165 et ss, concernant les chants paysans, leur objet et leur signification méritent d'être connues.

(9) Il peut, vers 1880, atteindre et même dépasser certaines années 20% chez les jeunes recrues de plusieurs communes de la région stéphanoise, au moment de leur incorporation, donc avant même le service militaire.

de se distinguer du bourgeois ou de montrer leur appartenance à un groupe, peut être considéré comme une manifestation primitive, sans doute d'autant plus émouvante qu'elle est plus naïve, de conscience de classe.

III - LES SOURCES VIRTUELLES

Bien des questions se posent qui ne peuvent recevoir de solution satisfaisante en l'absence de sources écrites ou figurées. Or des réponses peuvent exister dans les mémoires. Il suffit d'interroger les détenteurs de ces données, généralement inconscients de leur richesse, ou de stimuler et de noter les confidences.

Sans préjuger en aucune manière des méthodes qui doivent être retenues préalablement et utilisées, il semble évident que ces sources sont à constituer d'urgence et peuvent se regrouper en trois principaux ensembles :

1°) Les enquêtes, systématiques, menées dans un milieu social ou géographique donné, sur un sujet donné, limité ou non, inspirées des pratiques mises en honneur par les recherches sociologiques contemporaines.

2°) Les rassemblements de souvenirs, analogues aux "mémoires" ou recueils autobiographiques publiés, mais recueillis par un enquêteur ou enregistrés auprès d'individus qui, pour des raisons diverses (manque de temps, manque de dispositions littéraires) ne peuvent les rédiger.

3°) Les traditions familiales ou professionnelles qui, dans le double domaine de la vie quotidienne et du métier peuvent se révéler hautement significatives. On pourrait multiplier à cet égard les exemples, un seul suffira. La retenue d'intérêts sur les acomptes hebdomadaires versés de la main à la main par telle entreprise stéphanoise de la fin du XIXe siècle à des ouvriers à façon quand ils viennent livrer le travail fini est à la fois caractéristique de l'âpreté d'un certain patronat et de l'existence d'une forme discrète d'usure, source de ressentiments. La mentalité d'une ville, de ses quartiers, de ses rues, à travers les habitudes et les goûts de la clientèle est souvent parfaitement connue par de vieux commerçants, sensibles à des nuances imperceptibles à un observateur étranger.

Dans cette recherche, trois types de témoins nous apparaissent comme privilégiés :

1°) Certains vieillards, par leur rôle ou leur position sociale passée et leur situation familiale, peuvent être encore à l'heure présente les détenteurs de très anciennes traditions. Un cas - qui est loin d'être unique - permettra de fixer cette pensée. M. J.L. M. est né en 1886, son grand-père est mort en 1898 âgé de 83 ans; il était donc né en 1815. Le premier se souvient encore parfaitement avoir reçu des confidences - précises - que son grand-père tenait du sien. Or ce dernier, mort en 1829, âgé de 81 ans (l'enfant avait 14 ans) était né en 1748. Une tradition directe existe entre cette date et la nôtre. Il est inutile d'ajouter que le décès de M. J.L.M. doit la rompre définitivement si elle n'est pas recueillie.

2°) Les prêtres catholiques, qui peuvent avoir recueilli d'importantes et de multiples confidences et qui, tout en conservant l'extrême discrétion qu'ils s'imposent, peuvent être d'un très grand secours pour confirmer ou infirmer telle hypothèse, voire pour fournir d'importants éléments d'appréciations si ces derniers portent sur des données impersonnelles (10).

3°) Les médecins enfin, dont la qualité de témoignage se rattache au cas précédent mais qui, pénétrant dans tous les milieux, contribuent à lui donner, en certains cas une base plus représentative. En fait, selon les objets, les deux se complètent et parfois se recourent étroitement.

Parvenu au terme de ce "catalogue", par ailleurs incomplet, il suffira sans doute de noter l'extrême diversité des sources et les multiples difficultés qui conditionnent l'histoire des mentalités, bornées au seul XIXe siècle pourtant. En fait si celui-ci est déjà assez lointain pour qu'on ne puisse projeter en lui directement nos propres conceptions sans encourir un grave danger d'anachronisme, il reste assez proche pour nous permettre encore, un temps semble-t-il assez bref, de recourir à des témoignages directs qui peuvent se révéler très éclairants et risquent de tomber rapidement, et définitivement, dans l'oubli.

* * *

DISCUSSION SUR LA COMMUNICATION DE M. JEAN MERLEY

La discussion qui s'ouvre à l'issue de la communication apporte de multiples remarques tant sur le choix des sources de l'histoire des mentalités au XIXe que sur leur valeur et l'usage que l'on peut en faire.

Le choix des sources

Pour M. Lequin, il n'y a pas de limitation aux sources des mentalités. La courbe du prix du blé dans telle région, à tel moment peut être révélatrice d'un comportement collectif (spéculation - accaparement). On ne cherche pas des sources particulières, on les trouve par hasard.

Il convient de se méfier des sources spécifiques : les appréciations sur la mentalité fournies par les procureurs généraux sont des documents avant tout révélateurs de la mentalité des procureurs généraux eux-mêmes. Bien sûr, il est impossible de "créer" des sources. Il faut prendre les faits en série.

(10) Nous pourrions citer tel passage d'un écrit de cette nature - qui ne semble pas, et combien ! avoir été destiné à la publication -, et décrit d'un ton peiné mais avec un réalisme et une férocité inoubliables la mentalité et les moeurs d'une paroisse vellave.

L'enquête orale

M. Lequin estime que le témoignage oral ne peut pas donner de résultats scientifiques, dans la mesure où celui qui parle est inconscient de certains conditionnements. M. Lequin est suivi à ce propos par M. Garrier, qui dénonce les dangers de l'enquête : l'interlocuteur, outre des défaillances de mémoire, qui réduisent la portée de ses paroles, a presque toujours le souci de démontrer que, jadis, "c'était pire" ou "c'était mieux".

Néanmoins il accorde une grande valeur à un type de témoin : le vétérinaire (pour les mentalités rurales).

M. Merley insiste sur la personnalité de l'historien et croit que certains types caractériels, tels le passionné ou le sentimental, sont privilégiés pour ce genre d'enquêtes.

La valeur des sources

M. Vital Chomel insiste sur l'importance des sources judiciaires. A Grenoble, la notion de ville-frontière se dégage très nettement des archives judiciaires (nombreux procès de contrebande).

Parmi ces sources, il ne néglige pas les archives de la Justice civile : le criminel n'est pas le seul domaine du judiciaire à présenter de l'intérêt pour l'histoire des mentalités. Les dossiers personnels apportent beaucoup pour la connaissance de la personnalité de tel ou tel notaire opulent de Valence ou de Grenoble.

M. Gascon soutient aussi que les archives judiciaires sont de premier ordre, puisqu'elles permettent de connaître une humanité dans ses excès.

M. Léon explique que c'est grâce aux archives judiciaires que l'on peut voir l'évolution de certains groupes des classes laborieuses, qui quittent la campagne pleins d'espoir et glissent peu à peu au rang des criminels.

Les archives universitaires sont difficiles d'accès. M. Vital-Chomel constate qu'à Grenoble, trois facultés sur quatre sont étrangères à ce problème.

M. Merley ajoute que c'est très souvent au professeur de convaincre son directeur d'établissement de déposer aux "archives départementales" les vieux dossiers.

M. Léon ne voit pas beaucoup de sources intéressantes dans ces archives, mis à part les dossiers individuels des professeurs et des étudiants et les délibérations des conseils.

Dans la presse, M. Lorcin ne s'intéresse pas uniquement à l'éditorial, mais aussi à la mise en page. M. Labasse insiste sur la place de la publicité dans les journaux et les objets qu'elle concerne.

Les sources littéraires sont multiples. Il faut valoriser certains genres considérés comme inférieurs ("Almanach Vermot" pour M. Merley, les oeuvres de la Comtesse de Ségur pour M. Léon).

Quelle place accorder aux romanciers ? Les romanciers réalistes, tels Zola ou Balzac, sont-ils des bons témoins de l'histoire ? M. Gascon reste incertain. M. Déon demande dans quelle mesure une mentalité collective peut être reflétée par un romancier ? Balzac ne voit la société qu'au travers de son royalisme. M. Merley estime que pour certaines régions, il peut apporter beaucoup, par exemple pour la Haute-Loire, très royaliste elle-même.

Proust pose un autre problème, que met en valeur M. Léon. La société qu'il décrit est-elle "rêvée" ou réelle ? Proust connaît bien cette société, mais dans la mesure où il s'y sent étranger, il la déforme dans son oeuvre.

Aux sources littéraires traditionnelles, que représentent pour l'historien les romans naturalistes, les mémoires, les almanachs, M. Gascon ajoute ce qu'il appelle la "littérature de compensation" qui est littérature de rêve, évasion de la vie quotidienne et révélatrice de tout un esprit.

Il isole aussi les traités d'éducation, parce qu'ils sont à la rencontre de l'image idéale qu'une société se crée d'elle-même et de la réalité dans laquelle vivent les élèves. Il peut y avoir nostalgie du passé : les traités d'éducation en usage chez les Ursulines au XIXe siècle dataient de deux siècles !

Le folklore peut être aussi une source d'information enrichissante. M. Vital-Chomel rapporte que les régions où les légendes du "loup-garou" sont les plus féroces, sont celles où le régime seigneurial a été le plus dur et la grande peur la plus terrible.

M. Perceveaux s'intéresse plus spécialement au blason populaire (série de sobriquets, de surnoms). Il a remarqué que la densité de ces surnoms est fonction de l'économie régionale. C'est ainsi que le Valromey groupe 60 % des appellations rencontrées dans l'ensemble du département de l'Ain, bien que cette région montagneuse ne couvre que 10 % de la superficie de ce département.

Bien d'autres sources sont encore évoquées. M. Morsel pense aux documents concernant les pèlerinages. M. Lorcin déplore que les syndicats ouvriers ne conservent pas leurs archives. Mais pour tout ce qui concerne le monde du travail il met en valeur la richesse des bulletins des chambres de commerce publiés à partir des années 1920. Les sources privées des entreprises industrielles permettent entre autres, de saisir les drames, les conflits entre cadres et ouvriers, de connaître la situation de l'homme au travail. On peut, grâce à elles, suivre l'évolution des mentalités face à une innovation technique. M. Morsel qui s'appuie sur ces sources, donne l'exemple des réactions face à l'introduction de l'électricité dans l'industrie. Pendant longtemps, les milieux locaux ont refusé de participer aux travaux qui utilisaient la nouvelle forme d'énergie. Mais, vingt ans après, un produit se vendait mieux si l'on précisait qu'il avait été fabriqué grâce à

l'électricité ("produit électrique").

La conclusion revient en partie à M. Merley, qui pose à nouveau le problème de méthode. Faut-il une méthode préétablie à la recherche ? et, dans ce cas, le travail ainsi orienté est limité dès l'abord et peut passer à côté de sources imprévues, ou faut-il accepter de recueillir, un peu, au hasard toute information au fur et à mesure qu'elle se présente ?

Des questions de langage sont soulevées à ce moment, mais la séance est levée. La discussion pourra reprendre plus tard.....

*

*

*

EXPERIENCES INDIVIDUELLES ET INTERET GENERAL

Au cours de sa recherche et dans la mise en forme des résultats de celle-ci, chacun de nous est sans cesse confronté, avec des expériences enrichissantes ou décevantes, selon les caprices de la chance. Nous avons pensé que le Bulletin pourrait contribuer à réduire la part du hasard, à privilégier l'apport positif de l'expérience. Nous invitons les chercheurs du Centre, thésards ou diplômés, ainsi que nos correspondants plus lointains, à alimenter généreusement cette rubrique: dénonciation des sources "fallacieuses" et des méthodes d'approche vouées à l'échec, bref exposé des solutions "heureuses", indication des procédés habiles de représentation graphique ou cartographique, considérations techniques sur les problèmes de dactylographie, photocopie, mécanographie, etc...

Nous remercions M. Pierre GOUJON, professeur agrégé d'histoire, Docteur de 3ème Cycle, pour cette première contribution, immédiatement utile à tous. Puisse cette initiative être suivie de beaucoup d'autres.

- Gilbert Garrier -

*

*

*